

Objet : *RS - Création d'un groupement de commandes pour les prestations de maintenance et réparation des automatismes*

- date de convocation le 19 septembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Vérel-Pragondran, salle polyvalente, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Maryse Fabre à Damien Regairaz - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Daniel Roचाix à Franck Morat

- conseillers excusés : 18

Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Hélène Jacquemin - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Marie Perrier - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 25 septembre 2025

délibération n° 118-25

objet **RS - Création d'un groupement de commandes pour les prestations de maintenance et réparation des automatismes**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, indique que l'accord-cadre relatif aux prestations de maintenance et réparation des automatismes de Grand Chambéry arrive à échéance en décembre 2025. Il convient par conséquent de le renouveler.

Afin de rationaliser les coûts de gestion et d'améliorer l'efficacité économique de ces achats, il est proposé la création d'un groupement de commandes avec Chambéry-Grand Lac Economie.

La sera lancée sous forme de procédure adaptée et donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire pour une durée de quatre ans.

Grand Chambéry est le coordonnateur du groupement, chargé à ce titre de la préparation, de la passation, de la signature et de la notification de l'accord-cadre.

L'exécution de l'accord-cadre sera assurée par chaque membre du groupement, les bons de commande seront émis en fonction de leurs besoins.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les conventions de groupement de commandes,

Vu les articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du code de la commande publique,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver la création d'un groupement de commandes avec Chambéry-Grand Lac Economie pour des prestations de maintenance et de réparation d'automatismes,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **118-25**

Objet de l'acte : RS - Création d'un groupement de commandes pour les prestations de maintenance et réparation des automatismes

Classification Préfecture : 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 3 - Autres

Date de l'acte : 25 septembre 2025

Annexe(s) :
Convention groupement cde GC/CGLE Maintenance automatis
mes

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250925-lmc1H34318H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34318H1

Date de transmission en Préfecture : 26 septembre 2025

Date de réception en Préfecture : 26 septembre 2025

Date de publication sur le site internet: lundi 29 septembre 2025